

Mise en place d'observatoires dans le domaine des risques inondation

Atelier animé par Claire Forite et Denis Berlemont (AFEPTB)



➤ **L'atelier en bref**

Dans la continuité des travaux du séminaire des 9 et 10 décembre, l'objectif de l'atelier est d'acquérir des méthodes de travail pour la mise en place d'observatoires des risques sur les territoires.

- Le rôle d'observation de l'IAU IDF : présentation des outils de visualisation des risques et articulation avec l'ONRN - Ludovic Faytre - IAU Ile-de-France
- Présentation des indicateurs de sinistralités développés dans le cadre du partenariat MRN/AFEPTB - - David Bourguignon, MRN

➤ Le fil des présentations et des échanges

▪ Le rôle d'observation de l'IAU-IdF

L'IAU est une fondation d'utilité publique (statut ancien). Il est lié à la Région Ile de France depuis 1982 (décentralisation) .Une part de son activité se fait en bureau d'étude d'aménagement dont l'objectif est contribuer aux réflexions sur la planification de l'aménagement par une approche régionale. En appui à ces réflexions et diagnostic du territoire, l'IAU a développer un système d'information géographique à l'échelle régionale tout en ayant un niveau de lecture assez fins sur les données.

Outil Visiau

L'IAU a ainsi développé l'outil Visiau pour la visualisation de ses données. La composante Risques a été implémentée suite à diverses demandes pour évaluer les populations et les enjeux concernés par les risques : Evaluation des populations en zone des Plus Hautes Eaux Connues (DGPR) ; évaluation des enjeux (équipements, population...) dans le cadre de la préparation du PSSI / Plan Orsec inondation (Zone de défense), Constitution d'une couverture SIG «risques technologiques» (CR IdF après AZF).

Les «principes» de l'outil :

- Un territoire d'étude : l'Ile-de-France pour une vision régionale.
- Une approche multi-risques: naturels (inondations, mouvements de terrains, retrait-gonflement...) et technologiques (Seveso, TMD, ICPE...).
- Un fort positionnement sur les enjeux (les aléas sont du ressort de l'Etat).
- Un outil pour une information partagée à l'échelle communale.
- Une forte composante « information géographique » pour faciliter la lecture des indicateurs.
- Mutualisation de l'information sur les risques (aléas, procédures règlementaires, enjeux).

Visiau est un outil au service de la réflexion qui présente le risque comme une composante du développement urbain à prendre en compte au même titre que les autres et non comme une contrainte à l'aménagement.

Il s'agit d'un Outil d'Aide à la Décision : les données et cartes extraites nécessitent une analyse pour établir les stratégies d'aménagement comme par exemple, le choix des équipements en fonction des risques ; le nombre de personnes impactées, ... Il existe toutefois certaines limites sur les données, l'impact économique est difficile à évaluer précisément car cela nécessite des évaluations économiques fiables des entreprises et du fait de l'extrême difficulté à évaluer l'économie résidentielle.

Chaque thématique est traitée par des agents spécialistes (réseaux ; assainissement, équipements ; patrimoine ; projets...) et intégrée dans un second temps en fonction des analyses requises.

L'outil est accessible sur internet depuis 2009 pour un public professionnel acteurs des risques et de l'aménagement (abonnement). Il évolue en ce moment pour permettre un accès grand public.

Une grande réussite en termes de visibilité des outils de l'IAV est la modélisation 3D des zones inondées en cas de crue type 1910 (visible sur la chaine Youtube de l'IAU <https://www.youtube.com/user/IAUIDF>).

Les données disponibles

L'IAU conventionne avec les services de l'Etat et les partenaires des projets pour s'assurer un accès aux données nécessaires selon une démarche « gagnant-gagnant » : les partenaires transmettent les données, l'IAU, homogénéise, traite les données et les restitue. Il participe également à l'analyse des informations. Les données utilisées en entrée ne sont pas systématiquement exploitables telles que livrées. Un travail d'homogénéisation est ainsi nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des outils.

Sur le thème des risques, plusieurs données spécifiques sont disponibles : cartographie des zones inondables (PHEC, Scénarii Directive Inondation, aléas PPRI, ..) ; scénarii de gestion de crise ; évaluation fragilité des réseaux.

Les données sont organisées en quatre thèmes principaux :

- L'information «préventive» (Gaspar).
- Les zonages réglementaires (PPR et documents valant PPR).
- Les «aléas» : risques naturels et technologiques.
- Les enjeux (équipements, populations, ...)

L'interface permet l'affichage d'étiquettes d'information sur les données ; la génération de fiches communales ; propose des liens vers les documents afférents au territoire (PPRI, ...). Il est également possible de créer des cartes par requêtes.

L'outil permet de sortir des indicateurs, notamment sur la part de population concernée par une thématique (ZI, habitat collectif, ...). Cela a notamment permis de faire ressortir qu'il y avait peu de nouvelles zones urbanisées mais que le renouvellement urbain était important.

L'IAU a développé très tôt un référentiel d'occupation du sol : le MOS (Mode d'occupation du sol), compatible avec les référentiels IGN (RGE), DGFIP,... Le MOS est composé de 130 catégories et son actualisation est continue par pas de 4 ans.

Directive inondation

La Directive inondation impose des mesures pour alimenter les SLGRI et PGRI. Dans ce cadre, l'outil de l'IAU permet de produire des évaluations préliminaires des enjeux ; des cartographies territoriales, ... qui alimentent les échanges d'information pour anticiper la gestion de crise. 80 cartes ont ainsi été générées sur l'Ile de France, qui sont régulièrement actualisées.

Expérimentation du référentiel de vulnérabilité sur la zone de Gennevilliers

Le groupe national référentiel de vulnérabilité du Plan d'Action National Inondation développe un guide pour aider à réaliser des diagnostics de vulnérabilité des territoires.

L'IAU participe au développement du référentiel dont l'expérimentation a été ciblée sur un territoire d'ile de France, la commune de Gennevilliers. La réflexion tient nécessairement compte des caractéristiques des crues du territoire (Seine = Lente et longue) et des caractéristiques du territoire (Ile-de-France : urbanisation très développée ; forte population, forte concentration de réseaux).

La méthodologie du guide est articulée selon les grands objectifs de la SNGRI :

- Objectif 1 : La sécurité des personnes «Sécurité des personnes et enjeux de la gestion de crise»

- Objectif 2 : Les dommages aux biens «Exposition des enjeux et évaluation des dommages»
- Objectif 3 : La réduction des délais de retour à la normale Vulnérabilité du territoire et réduction des délais de retour à la normale

Pour chaque objectifs, des sources de vulnérabilités ont été identifiées et pour chaque source des indicateurs proposés. L'objectif de l'expérimentation était de tester la méthode notamment vis-à-vis des indicateurs en termes de faisabilité, disponibilité de la donnée... Certains des indicateurs proposés dans la méthode ont été adaptés aux données disponibles sur le territoire. Tous ne semblent pas réalisables à ce stade. A noter que l'IAU bénéficie d'une situation exceptionnelle en terme de moyens et de disponibilités de certaines données que d'autres territoires n'ont pas nécessairement.

→ Echanges avec la salle

Comment l'IAU est-il parvenu à disposer des données sur les réseaux ?

Toute l'agglomération parisienne fonctionne en réseaux que ce soit pour les transports en communs, pour l'électricité, l'eau potable si bien que s'il y a une rupture sur un réseau, les autres risques de céder au même moment. Les données sur les réseaux sont parfois difficiles à obtenir alors que l'enjeu est important notamment dans le cadre de la gestion de crise. Le plus emblématique est l'électricité ; certaines données étant confidentielles. L'IAU, en collaboration avec l'Etat a pu obtenir les données et les a même rendues public dans le cadre de l'exercice de gestion de crise Sequana. Tout en maintenant l'approche « gagnant-gagnant », l'IAU a abordé la question en termes d'enjeux et non de données brute. Ce qui intéresse l'IAU ce sont bien les zones impactées et non la localisation géographique des postes sources dont la transmission peut problème.

▪ Partenariat MRN – AFEPTB. Point d'avancée

L'AFEPTB et la MRN ont signé une convention de partenariat dans l'objectif de favoriser les échanges entre assureurs et EPTB autour de plusieurs thématiques :

- Réduction de la vulnérabilité de l'habitat
- Connaissance de la sinistralité récente/fréquente
- Diagnostics de vulnérabilité des entreprises
- Participation à des réunions locales organisées par des EPTB

Réduction de la vulnérabilité de l'habitat:

Le partenariat EPTB Gardons/MRN s'est traduit par un soutien au dispositif ALABRI (<http://www.les-gardons.com/alabri/>)

Connaissance de la sinistralité récente/fréquente

La MRN a travaillé à la constitution d'une base de données sur la sinistralité avec les données de 7 sociétés d'assurances (50% du marché national). Grâce à cette base, il est possible d'évaluer le coût moyen d'un événement par commune.

NB : Avec cette base de données, la DREAL PACA a, par exemple, réalisé des comparaisons pour évaluer les couts évités et le cout de la surexposition sur le bassin versant du Leze.

Les premiers indicateurs ont été produits pour les EPTB des Gardons, Vilaine, Elorn, Dordogne et Elle-Isle-Laïta.

Diagnostics de la vulnérabilité des entreprises

Sur le bassin versant de la Meuse (EPAMA), la MRN a participé aux journées d'échanges organisées en décembre 2015.

Suite à la demande d'EPIDOR sur les possibilités de financement d'actions hors Fond Barnier (FPRNM), il a été répondu par la négative. Cependant, cela a suscité le développement de la pratique de pré-diagnostiques par les assureurs.

Sur le bassin versant de la Seine (Seine grands lacs) plusieurs réunions sont organisée par SGL et AXA sur les PCA entreprises (octobre 2015 / mars 2016)

Participation aux réunions locales

Sur le bassin versant de la Vilaine, le partenariat avec la MRN se traduira par une participation systématique de représentants locaux de la MRN aux réunions de la SLGRI en 2016.

A noter que les prochaines étapes du partenariat sont l'organisation d'une journée d'échange locale sur l'EPTB Vilaine et une réunion d'échange nationale sur les actions mises en place dans le cadre du partenariat.

→ Echange avec la salle :

Est-il possible que d'autres EPTB disposent des données de sinistralité ?

Les EPTB peuvent s'adresser à l'AFEPTB et la MRN pour travailler sur la sinistralité récente par commune. Les EPTB intéressés doivent envoyer la liste des évènements récents par communes du territoire. La MRN reste disponible pour toutes questions relatives à ces thématiques d'échange.